

INFORMATION AUX PORTEURS

28/12/2022 – MODIFICATION DE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE COMPTABLE DU FCP LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS EURO

Part P : FR0014005BV7

Part L : FR0014005BU9

Part I : FR0014005BT1

A compter du 28 décembre 2022, le prospectus du FCP **LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS EURO**, **intégra la nouvelle date de clôture de son exercice comptable afin de l'aligner avec** celle de son OPC maître, le compartiment CPR Invest-Climate Actions Euro de la SICAV CPR Invest.

Ainsi, la prochaine date de clôture de l'exercice du FCP LCL Compensation Carbone Actions Euro se fera sur la dernière valeur liquidative publiée du mois de décembre 2022 puis sur la dernière valeur liquidative publiée du mois de juillet 2023, soit un exercice exceptionnel de sept mois.

La documentation juridique du FCP sera disponible sur le site internet www.cpr-am.com.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des marchés financiers et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part (aucun impact sur votre OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction